

# Tissu associatif et cohésion sociale au Maroc : le cas de la ville de Taroudant

Mustapha Jaad et Elhoussaine Erraoui

Numéro 333, juillet 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026048ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026048ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

## Éditeur(s)

Association Recma

## ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

## Citer cet article

Jaad, M. & Erraoui, E. (2014). Tissu associatif et cohésion sociale au Maroc : le cas de la ville de Taroudant. *Revue internationale de l'économie sociale*, (333), 114–117. <https://doi.org/10.7202/1026048ar>

# TISSU ASSOCIATIF ET COHÉSION SOCIALE AU MAROC : LE CAS DE LA VILLE DE TAROUDANT

par Mustapha Jaad\* et Elhoussaine Erraoui\*\*

\* Enseignant chercheur à la faculté polydisciplinaire de Taroudant. Université Ibn Zohr.

\*\* Enseignant chercheur à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales. Université Ibn Zohr.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un moteur de croissance et de développement qui s'attache à répondre aux besoins des populations locales. Ce champ est riche de structures et de pratiques variées, parmi lesquelles se distingue le tissu associatif, qui ne cesse de prendre de l'importance dans les pays en voie de développement. Nous souhaitons ici mettre en relief le rôle des associations dans le développement social au Maroc, en présentant des données relatives à la ville de Taroudant, au sud de Marrakech. Le choix de cet espace urbain se justifie par l'importance du tissu associatif qui s'y déploie (près de 4 000 associations dans la province). Notre étude porte sur un échantillon de 319 associations qui opèrent effectivement à Taroudant. Elles sont réparties sur plusieurs domaines : social, éducation, profession, habitat, culture, sport, art et environnement. Les données collectées nous permettent de brosser un tableau statistique de la vie associative locale et d'évaluer l'utilité sociale de cette dernière par la mesure de son impact sur le développement local et la cohésion sociale, en se basant sur trois critères : l'égalité des chances, la solidarité et le lien social.

## LE TISSU ASSOCIATIF DE LA PROVINCE DE TAROUDANT

Pour collecter les données nécessaires à l'étude de l'impact du secteur associatif, nous avons procédé à une enquête sur la base d'un questionnaire auprès de 319 associations localisées dans la province de Taroudant, dans la région de Souss-Massa-Drâa. Ce choix s'explique par la forte concentration d'associations dans la région, et surtout dans la ville de Taroudant. Selon les résultats de l'enquête nationale du Haut-Commissariat au plan au Maroc, leur nombre, pour celles réellement en activité sur le territoire national en 2011, est estimé à plus de 44 770. Le tissu associatif est réparti d'une façon non proportionnelle à travers les seize régions du royaume. Souss-Massa-Drâa et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër constituent les deux pôles les plus importants du pays en ce qui concerne le pourcentage de structures : ils rassemblent plus de 28 % du nombre total d'associations au Maroc.

Le questionnaire est adressé aux dirigeants et porte essentiellement sur la structure organisationnelle. D'après les données de la division des affaires générales de la province de Taroudant, le nombre total d'associations est de 3909 au niveau provincial. Le graphique 1 présente leur répartition par secteurs d'activité.

On constate que 63 % d'entre elles opèrent dans le domaine social et 13 % sont des associations éducatives liées au domaine scolaire, alors que celles liées aux activités parascolaires, notamment le domaine sportif et culturel, représentent respectivement 8 et 4 %. Par ailleurs, sur 620 associations répertoriées dans divers domaines socio-économiques, seules 319 sont actives. Ce sont celles sur lesquelles a porté notre enquête. Le tableau 1 présente le domaine d'intervention, ainsi que le nombre d'associations.

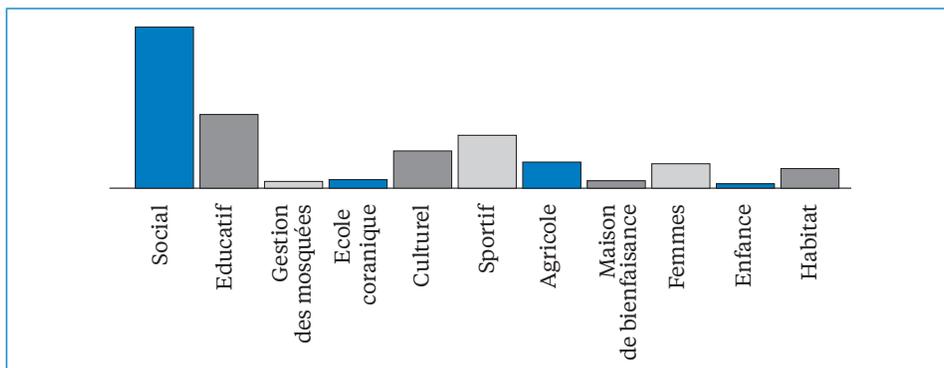
### TROIS CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL DES ASSOCIATIONS

#### L'égalité des chances

La spécificité des associations réside dans leur souplesse d'intervention et leurs capacités d'implantation dans les zones enclavées et de déploiement des programmes au niveau local. Elles mènent des actions au profit des élèves

**Graphique 1**

**Nombre d'associations de la province de Taroudant par secteur d'activité**



**Tableau 1**

**Domaine d'intervention des associations de Taroudant**

Domaine d'intervention	Nombre d'associations	Pourcentage
Social	77	24,14 %
Education	63	19,75 %
Profession	48	15,05 %
Habitat	47	14,73 %
Culture et art	41	12,85 %
Sport	40	12,54 %
Environnement	3	0,94 %
Total	319	100 %

de l'enseignement de base, par exemple la distribution gratuite de manuels et de fournitures scolaires et le financement des activités par des éducatrices. Dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, elles constituent le premier partenaire de la lutte pour l'alphabétisation des femmes, en partenariat avec la DLCA<sup>(1)</sup> : l'effectif alphabétisé par 14 associations à Taroudant s'élève à 2 434 femmes, réparties entre 60 et 390 bénéficiaires par association, pour un effectif d'éducatrices allant de 1 à 3 par structure (33 personnes au total).

### La solidarité envers les personnes en difficulté

Le tissu associatif de Taroudant est fortement impliqué dans le domaine sanitaire. Il est devenu le partenaire privilégié complétant l'intervention des pouvoirs publics. L'Association de solidarité avec la personne handicapée (ASPH), association à but non lucratif créée en 2000, accueille en effet à elle seule plus de trois mille personnes vivant dans la région entre 2009 et 2013.

Dans le domaine de la lutte et de la prévention contre les maladies, des associations sont également engagées de façon active dans l'appui, le conseil et l'orientation des usagers, le soutien psychosocial aux personnes infectées ou affectées, l'accompagnement des personnes touchées et la prise en charge des orphelins et des enfants vulnérables. Elles contribuent à la construction et à l'équipement de centres de santé, aident à former les agents de santé et distribuent gratuitement des médicaments aux populations fragiles. Le tableau 2 (*en page suivante*) présente les structures impliquées, le type d'actions menées et le nombre de bénéficiaires.

### Le lien social

Dans le domaine familial, on assiste au développement d'actions dirigées vers les enfants, les femmes et les jeunes. On peut citer trois associations : AHLL, qui s'adresse aux enfants et aux jeunes en difficulté ; La Ligue marocaine pour la protection de l'enfance à Taroudant, créée en 1954 ; et Jeunes d'Atlas, qui organise des formations et des rencontres pour les jeunes et les enfants afin de développer les compétences fondamentales. Elles assurent la protection sociale de l'enfance et particulièrement celle des enfants abandonnés qui vivent dans des conditions sanitaires et éducatives difficiles.

A ce titre, elles mettent à la disposition de la population ciblée des crèches pour les nourrissons abandonnés ou issus de familles nécessiteuses et des jardins d'enfants. Le rôle de ces institutions est également de soutenir les mères célibataires qui travaillent en s'occupant de leurs nourrissons et de permettre aux jeunes enfants de s'épanouir sur le plan physique et moral dans des conditions pédagogiques, sanitaires et nutritionnelles répondant aux normes et aux programmes établis par les autorités administratives concernées. Parmi les activités qu'elles organisent au profit des enfants, on peut citer : le soutien des activités socio-éducatives et artistiques, l'encouragement des enfants talentueux, l'amélioration de leurs compétences sportives, le soutien de la scolarisation et la lutte contre l'échec.

Les associations participent en outre aux actions d'aide sociale, aux séminaires sur l'enfance, ainsi qu'aux collectes de fonds au profit de l'enfance.

(1) La Direction de la lutte contre l'analphabétisme, créée en 1997 et initialement rattachée au ministère de l'Emploi, du Développement social et de la Formation professionnelle, a été intégrée au secrétariat d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

Tableau 2

## Les associations impliquées dans le service sanitaire et les bénéficiaires

Les associations impliquées dans le service sanitaire	Effectif des bénéficiaires	Projets
<b>Association marocaine pour la planification familiale</b>	3 200 (1 600 en 2009 et 1 600 en 2013)	Unité mobile Suivi et surveillance des grossesses
<b>Association de solidarité avec la personne handicapée</b>	60 (moyenne sur deux années; 89 en 2006 et 32 en 2010)	Equipped du centre Achat du matériel de rééducation
<b>Association de lutte contre le sida</b>	60 (2007)	Toucher les détenus d'un pénitencier Enfants en situation difficile
<b>Association d'aide d'hémophilie</b>	60 (2006)	Fourniture des médicaments et du matériel
<b>Association Erahma pour la dialyse</b>	414 (2011)	Aménagement de l'espace
<b>Bureau provincial du Croissant-Rouge</b>	60 (moyenne sur deux années; 60 en 2006 et 60 en 2007)	Formation des secouristes
<b>Association Kalbi Maak</b>	100 (2008)	Organisation de campagnes médicales et de conférences sur les maladies cardiaques

## CONCLUSION

A travers l'exemple de la province de Taroudant, on peut dire que cette forme d'économie sociale, structurée, organisée et institutionnalisée, qui a pris de l'importance – surtout après 1990 – sous l'impulsion de l'Etat, mais aussi de façon spontanée, a contribué à alléger les déficits sociaux. Ces derniers ont trait particulièrement à l'accès des populations aux services sociaux de base.

Dès lors, le tissu associatif a connu un essor et un dynamisme sans précédent, en attirant de plus en plus d'individus, d'organisations, d'organismes locaux. Les associations adoptent en effet une véritable politique de proximité et une démarche participative impliquant directement les populations bénéficiaires. Leur force réside dans cette proximité, dans leur parfaite connaissance du terrain, leur mode de fonctionnement souple et leur rapidité d'intervention. C'est ainsi qu'elles ont pu répondre à plusieurs besoins des populations au niveau le plus fin du territoire, difficilement touché par les actions de l'Etat.

Cette forte progression quantitative et l'essor de ces organisations sociales méritent d'être soutenus par l'Etat à l'aide de partenariats et d'initiatives comme l'Initiative nationale de développement humain (INDH). Celle-ci est fondée sur une approche participative qui met les organisations de l'économie sociale au centre du processus de développement humain.